

ARCHIVES

I.C.J.

Communiqué No. 65/20
(Unofficial)

The following information from the Registry of the International Court of Justice is communicated to the Press:

In the course of 2 public sittings in the South West Africa cases (Ethiopia v. South Africa; Liberia v. South Africa) on 9 and 10 November 1965 the Court heard the Agent for the Applicants comment on the evidence of the witnesses and experts.

The next hearing will be held at 10 a.m. on Friday, 12 November, when Counsel for South Africa will begin their comments on the Applicants' comments on the evidence.

The Hague, 10 November 1965.

C.I.J.

Communiqué n° 65/20
(non-officiel)

Les renseignements suivants émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice sont mis à la disposition de la presse :

Au cours des deux audiences publiques tenues les 9 et 10 novembre 1965 dans les affaires du Sud-Ouest africain (Ethiopie c. Afrique du Sud; Libéria c. Afrique du Sud), la Cour a entendu l'agent des demandeurs exposer ses observations sur les dépositions des témoins et experts.

Au cours de la prochaine audience qui se tiendra le vendredi 12 novembre à 10 heures, les conseils de l'Afrique du Sud commenceront l'exposé de leurs commentaires sur les observations des demandeurs relatives aux dépositions.

La Haye, le 10 novembre 1965.
